



« CE QUI EST DIT  
NE MEURT PAS. »

# Le Griot DU JOUR

*Chronique Quotidienne des Choses Vues et Entendues*

## MÉTÉO DES ÉTONNEMENTS



Mi-août, l'hivernage tient le pays : averses et orages sur le sud et l'ouest, ciel chargé en fin d'après-midi, air lourd entre deux pluies. Vers le nord, la chaleur reste franche et les nuages passent sans s'arrêter. Le parapluie se porte fermé jusqu'à ce qu'il soit trop tard.

N° 038 — ÉDITION DU MATIN

LUNDI 17 AOÛT 2026

PRIX : 3 COLAS — *mais ça vaut un grin entier*

## ★ L'INPS RENONCE À NEUF MILLIARDS, SELON LE SOFT

★ Une enquête du journal *Le Soft* affirme que l'Institut national de prévoyance sociale a accepté 5,5 milliards de FCFA de Barrick Gold, alors qu'une condamnation de 14,8 milliards avait été prononcée en sa faveur. ★

[Écouter](#) [L'article](#) [Les nouvelles](#) [Les chiffres](#) [En bref](#) [S'abonner](#)



*Le siège de l'INPS, institution au cœur du dossier de la créance ramenée à 5,5 milliards de FCFA*

PHOTOGRAPHIE LE SOFT

L'Institut national de prévoyance sociale (INPS) a accepté, le 6 juillet, 5,5 milliards de FCFA de la société Barrick Gold, alors qu'une condamnation de 14,8 milliards de FCFA avait été prononcée en sa faveur, rapporte une enquête publiée par le journal *Le Soft*. L'établissement aurait ainsi renoncé à plus de neuf milliards de FCFA, selon le même travail journalistique.

Toujours selon *Le Soft*, l'Institut avait obtenu gain de cause devant deux juridictions avant d'accepter cette somme. Le journal écrit que la transaction est intervenue sans que soit attendu l'avis technique que l'INPS avait lui-même sollicité. Un protocole aurait été signé en amont de l'accord, précise l'enquête, qui n'en détaille pas le contenu.

Second volet du dossier, publié par la même rédaction : un avocat malien, dont *Le Soft* indique préserver l'identité, réclame 165 millions de FCFA d'honoraires à l'Institut. La demande s'appuierait sur une sommation. Rapportée aux 5,5 mil-

liards encaissés, la réclamation représente environ trois pour cent de la somme effectivement perçue par l'établissement.

Les deux publications ne précisent ni l'affectation des fonds encaissés, ni le calendrier de leur versement. Elles n'indiquent pas davantage si l'avis technique demandé par l'Institut a finalement été rendu, ni ce qu'il contiendrait. Aucune décision de justice postérieure à l'accord du 6 juillet n'est mentionnée dans le dossier tel qu'il est publié.

Aucune réaction de la direction de l'INPS ne figure dans les articles consultés, pas plus qu'une prise de position de la société minière. L'avocat n'étant pas nommé, sa version n'est pas connue non plus. Les éléments rapportés relèvent, à ce stade, d'une enquête de presse : le corpus du jour ne fait état d'aucune procédure ouverte sur ces points.

Sur le volet des honoraires, Le Soft dit s'appuyer sur une sommation. Sur celui de la transaction, il évoque un protocole et une renonciation chiffrée. Les deux articles paraissent à quelques jours d'intervalle et se complètent : le premier décrit l'accord conclu en juillet, le second la facture qui frappe ensuite à la porte de l'Institut.

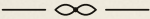
L'écart entre la condamnation et la somme perçue — plus de neuf milliards de FCFA — constitue le cœur du dossier soulevé par le journal. Celui-ci date l'acceptation du 6 juillet et publie ses conclusions six semaines plus tard. Ce que

l'Institut retire de cet arrangement, et à quelles conditions, reste à établir publiquement.

Reste la question du contrôle. Ni l'enquête ni les autres articles disponibles ce jour ne mentionnent la saisine d'un organe de vérification de l'État sur cette transaction. Tant que l'Institut ne s'exprime pas, les trois chiffres publiés par Le Soft — 14,8 milliards, 5,5 milliards, 165 millions — demeurent la seule base connue du dossier.

LE GRIOT DU JOUR, D'APRÈS LE SOFT

ÉDITION  
EXTRAORDINAIRE !



Une condamnation de 14,8 milliards de FCFA avait été prononcée en faveur de l'INPS, selon Le Soft.

L'Institut a accepté 5,5 milliards de FCFA le 6 juillet, écrit le journal.

Plus de neuf milliards de FCFA auraient été abandonnés dans l'opération.

L'accord serait intervenu sans attendre l'avis technique sollicité par l'Institut lui-même.

Un avocat, dont l'identité est préservée par le journal, réclame 165 millions de FCFA d'honoraires, sommation à l'appui.

CHRONIQUE DU FLEUVE

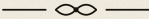
Par notre envoyé spécial  
N'Tji la Plume

Samedi soir, au Palais des Sports de Treichville, les Aiglones ont battu le Nigeria 77-68 et conservé leur titre continental : le neuvième. À côté, les Aiglons U18 s'arrêtent au pied du podium, ce qui, dans une compétition, s'appelle apprendre. Et déjà les Aigles Dames poussent leur préparation vers Berlin, du 4 au 13 septembre. Le Mali a donc une école de basket, des salles à remplir et une armoire à trophées qui commence à manquer de place.



« « Neuf fois, ce n'est plus de la chance ; c'est un programme. » »

RÉACTIONS  
(ET RETENUES)



**UNE SUPPORTRICE. DEVANT UN POSTE DE RADIO À BAMAKO-COURA :**  
J'ai compté les neuf titres sur mes doigts. Il m'en manque un.

**UN JOUEUR DE DONZO N'GONI. À BOUGOUNI :**  
Mon instrument accompagnait les chasseurs. Il peut bien accompagner des championnes.

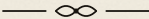
**UN VENDEUR DE THÉ. DU CÔTÉ DE MÉDINA COURA :**  
Avec la Biennale, je prévois trois fourneaux au lieu d'un.

**UN COMMERÇANT EN LIGNE. QUARTIER DU FLEUVE :**  
Depuis que les clients demandent une adresse, je connais enfin mon numéro de porte.

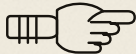
**LE COUVRE-FEU DE TOMBOUCTOU :**  
On m'a repoussé à minuit. Je ne garantis pas que tout le monde tiendra jusque-là.



PETITES ANNONCES  
DE BAMAKO



- CHERCHE étagère solide à Bamako pour ranger une neuvième coupe continentale. Rangement soigné exigé, dépoussiérage assuré par la maison.
- CENT jeunes plants du centre de formation de Yorosso — calcédrats, goyaviers, anacardiers, pommiers cannelle — cherchent arroseurs bénévoles pour l'après-hivernage. Promettent de l'ombre en retour.
- HORLOGER de Tombouctou propose le réglage des montres du soir : deux heures à ajouter au programme, gratuitement, depuis le report du couvre-feu à minuit.
- ACHETEUR échaudé recherche vendeur en ligne avec adresse fixe et nom complet. Paiement à la livraison, clause non négociable.
- CANIVEAU de Macina, mis en service dimanche, recherche pelle, gants et deux volontaires du samedi matin. Le plan d'entretien, lui, est déjà écrit.



Le journal, chaque matin à 6 heures.

Recevoir la Une de demain

FRAPPES AÉRIENNES SUR  
KIDAL ET TINZAWATÈNE

L'État-Major général annonce des frappes menées dimanche contre des refuges de groupes armés dans le nord du pays.

Les Forces armées maliennes ont conduit dimanche plusieurs frappes aériennes contre des refuges et des points de concentration de groupes armés à Kidal, Tinzawatène et Talhandak, a annoncé l'État-Major général, selon l'AMAP et L'Essor. Aucun bilan chiffré des frappes n'est communiqué dans cette annonce.

Ces opérations s'inscrivent dans une séquence plus large. Vendredi, les FAMa et leurs partenaires ont visé des cibles attribuées à la coalition JNIM/FLA dans le cadre de l'opération « Dougoukoloko », rapportent l'AMAP et L'Essor. À Sandaré, des objectifs militaires ont été traités après détection de groupes armés, selon les mêmes sources.

Aucune vérification indépendante de ces annonces ne figure dans les informations disponibles ce lundi.

LES AIGLONES CONSERVENT  
LEUR TITRE CONTINENTAL

La sélection malienne U18 a battu le Nigeria 77-68 samedi soir à Abidjan et remporte son neuvième sacre africain.

Les Aiglones du Mali ont conservé leur titre continental en s'imposant 77-68 face au Nigeria, samedi soir, au Palais des Sports de Treichville, à Abidjan, rapporte l'AMAP. C'est le neuvième sacre de la sélection féminine U18 dans la compétition.

Chez les garçons, les Aiglons terminent au pied du podium, selon la même agence, qui ne détaille pas le déroulé de leur dernière rencontre.

Le basket-ball malien enchaîne : à moins d'un mois de la Coupe du monde féminine de la FIBA, prévue du 4 au 13 septembre à Berlin, les Aigles Dames intensifient leur préparation après un regroupement à Bamako et un stage en Espagne, indique Journal du Mali.

AMAP

TOMBOUCTOU : LE COUVRE-FEU  
RECULE DE DEUX HEURES

Les habitants de la cité disposent désormais de deux heures supplémentaires de circulation nocturne.

Le couvre-feu en vigueur à Tombouctou est désormais fixé de minuit à 5 heures du matin, contre 22 heures à 5 heures auparavant, rapporte Studio Tamani. L'assouplissement offre deux heures supplémentaires de liberté de mouvement aux habitants de la ville.

La radio ne précise ni la durée de validité de la nouvelle mesure, ni les motifs avancés par les autorités pour justifier cet aménagement. Le régime antérieur était en place depuis plusieurs mois dans la région.

STUDIO TAMANI

NOUVELLES D'AFRIQUE

ZAMBIE : HICHILEMA LARGEMENT EN TÊTE

Le président zambien Hakainde Hichilema était dimanche en tête du scrutin présidentiel avec 54,82 % des suffrages, après la proclamation des résultats de 105 des 226 circonscriptions, rapporte l'AMAP citant les autorités électorales.

Plus de la moitié des circonscriptions restaient donc à dépouiller au moment de ce point d'étape. Aucun résultat définitif n'était proclamé dimanche soir, et l'agence ne fournit pas le détail des scores obtenus par les autres candidats en lice.

NOUVELLES DU MONDE

LE PACTE DE LA MECQUE LIE TROIS ÉTATS

L'Arabie saoudite, la Turquie et le Pakistan ont signé le 7 août à La Mecque un accord de défense mutuelle, rapporte Journal du Mali. Le texte prévoit qu'une attaque armée contre l'un des trois signataires serait considérée comme une attaque contre l'ensemble.

L'accord associe deux puissances militaires régionales et un État doté de l'arme nucléaire, et modifie l'équilibre sécuritaire au Moyen-Orient, selon le journal. Les modalités concrètes de mise en œuvre du pacte ne sont pas détaillées dans l'article.

LES CHIFFRES QUI PIQUENT

|                                                                               |                                     |
|-------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| Condamnation obtenue par l'INPS, selon Le Soft                                | 14,8 milliards de FCFA              |
| Somme finalement acceptée le 6 juillet                                        | 5,5 milliards de FCFA               |
| Honoraires réclamés à l'Institut par un avocat                                | 165 millions de FCFA                |
| Finale Afrobasket U18 dames, Mali–Nigeria                                     | 77-68                               |
| Titres continentaux U18 des Aiglonnes                                         | 9                                   |
| Candidats à l'émigration irrégulière rentrés au Maroc depuis Sebta le 13 août | 531                                 |
| Épidémie d'Ebola en RDC au 14 août                                            | 2 272 morts sur 4 843 cas confirmés |
| Réserve des Hautes Fagnes détruite par l'incendie, en Belgique                | plus de 2 700 hectares              |
| Arbres plantés au centre de formation de Yorosso                              | 100                                 |
| Explications publiques de l'Institut recensées à ce jour                      | Zéro                                |

INTERVIEW EXCLUSIVE  
DU DONZO N'GONI

**Q :** Donzo N'Goni, on vous présente comme un instrument de chasseurs. C'est encore votre métier ?

**R :** Mon métier n'a pas changé : je porte des paroles. Ce sont les auditoires qui se déplacent. Hier la brousse, aujourd'hui les studios.

**Q :** Le Club de Tamani vous a consacré une émission. Flatté ?

**R :** On m'écoute enfin sans me demander de jouer plus fort. C'est une forme de respect.

**Q :** On vous dit lié au spirituel. Vous confirmez ?

**R :** Je confirme surtout qu'on ne me touche pas n'importe comment. Les cordes ont de la mémoire ; les mains aussi.

**Q :** Un conseil aux jeunes musiciens ?

**R :** Apprenez d'abord à écouter le silence entre deux notes. C'est là que tient tout le reste.

LE MOT DU JOUR

« Sacre »

(nom masculin)

Titre gagné puis reconduit, jusqu'au moment où le vrai problème devient l'ébénisterie : où poser le neuvième trophée.

RIONS UN PEU !

À Bamako, un acheteur en ligne demande au vendeur son adresse exacte. Réponse : « devant le grand arbre ». Il y en avait douze.



LE JEU DU GRIOT

Les Aiglonnes ont battu le Nigeria 77-68 samedi à Abidjan. Calculez l'écart de points : il donne, chiffre pour chiffre, le nombre de leurs sacres continentaux.

Réponse dans l'édition de demain.

Réponse d'hier : Six points.

LE SONDAGE DU GRIN

À Tombouctou, le couvre-feu passe à minuit : deux heures de plus, pour quoi faire ?

LE THÉ AU GRIN

LE MATCH À LA RADIO

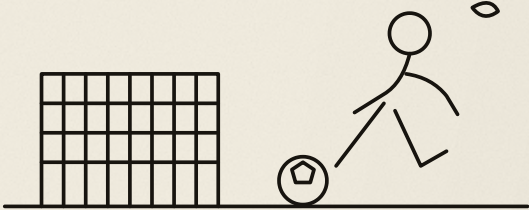
RENTREZ TÔT QUAND MÊME

Hier, le grin a voté (5 voix) : Payer à la livraison 60 % · Voir le vendeur d'abord 0 % · Jamais en ligne 40 %

LE DESSIN DU JOUR

par Le crayon du grin

LE BASKET A NEUF TITRES. À NOUS DE SUIVRE.



BIENNALE SPORTIVE  
DIAWBOUGOU  
ENTRÉE PAR LE PORTAIL

Pendant que les Aiglonnes rangeaient leur neuvième trophée, le quartier réclamait son tour de terrain.

EN BREF MAIS ENCORE PLUS FORT

- Kayes : une délégation d'EUCAP Sahel Mali a visité le 13 août le chantier de la future Maison de justice, dont les travaux avancent normalement.
- Ségou : une centaine de jeunes ont marqué la Journée internationale de la jeunesse autour du thème de l'action climatique.

- Koulikoro : plus de cent participants ont échangé le 13 août avec les acteurs de la chaîne pénale sur les mécanismes de la justice.
- Bafoulabé : la foudre a tué 19 chèvres et un mouton mis à l'abri de la pluie, à Kabaya, dans la commune de Sidibéla.
- Macina : les malades du diabète ont tenu dimanche leur première assemblée générale au centre de santé de référence.
- Kayes : l'entraîneur de l'Association sportive de Kayes, Issaka Bagayogo dit « Bourchaka », artisan de l'accession du club en Ligue 1, est décédé samedi.
- Foncier : le gouvernement annonce la création d'un pôle spécialisé pour traiter les litiges qui s'éternisent, rapporte [Le Soft](#).
- Vie privée : l'APDP met en garde contre la diffusion d'images de personnes soupçonnées de faits répréhensibles.
- Ansongo et Bankass : la campagne de vaccination contre la poliomyélite vise les enfants de 0 à 5 ans depuis le 13 août.

PHRASE DE SAGE



« L'arbre planté le matin ne donne de l'ombre qu'à celui qui revient l'arroser. »  
— Adage recueilli au grin, à propos des cent plants de Yorosso

ABONNEZ-VOUS !



LE GRIOT DU JOUR paraît chaque matin, encre fraîche et titres vérifiés. Abonnement au trimestre : livraison à domicile avant le premier tbé. Les réclamations s'écrivent lisiblement ; les compliments, comme vous voulez.

RECEVOIR LE JOURNAL

*Chaque matin à 6 h, heure de Bamako, le journal complet en PDF dans votre boîte. Gratuit, désabonnement en un geste.*

LE GRIOT DU JOUR — CE QUI EST DIT NE MEURT PAS.

Sources de cette édition : [Studio Tamani](#) · [AMAP](#) · [Journal du Mali](#) · [Le Soft](#) · [L'Esor](#) · [Sabel Tribune](#) · [Sikafinance](#) · [Agence Ecofin](#) · [APA News](#)

Nous écrire : [contact@griotdujour.com](mailto:contact@griotdujour.com) · [Les rubriques](#) · [Qui fait ce journal](#) · Passer une réclame : [griotdujour.com/reclame](http://griotdujour.com/reclame)

Suivez le journal sur [Facebook](#) · [Telegram](#)